

ANNEXE 6

DOMAINE DE CERTIFICATION 4

*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 4 :
implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles*

Partie 1 : implication dans les dynamiques institutionnelles

Définition de l'épreuve et objectifs d'évaluation :

Cette épreuve consiste en une étude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (10 pages maximum).

Le candidat, après une partie synthétique exposant les cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières et buts poursuivis, est invité à produire une analyse présentant notamment les difficultés, contraintes et contradictions en s'appuyant sur les documents fournis et ses connaissances.

Cette épreuve consiste à vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.

Modalités de l'épreuve : organisée en centre d'examen par les services du rectorat.

Écrit (sujet national, grille d'évaluation fournie avec le sujet) ; coefficient 2 (durée 4 heures) ;

Commission d'évaluation : commission de correction constituée de plusieurs correcteurs.

Partie 2 : travail en partenariat et en réseau

(Épreuve organisée en cours de formation)

Définition de l'épreuve et objectifs d'évaluation :

Epreuve orale s'appuyant sur :

- un dossier sur le travail en partenariat et en réseau ;
- les évaluations des sites de stage.

Le dossier d'une **quinzaine de pages** environ¹ est élaboré par le candidat à l'occasion d'un stage.

Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par le site de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 4.2.

Cette épreuve consiste à évaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau du travail en partenariat et en réseau.

Modalités de l'épreuve :

Écrit (Dossier + évaluations réalisées sur site) : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat).

Charte graphique : arial 12 ou équivalent, interligne simple et marges 2 cm

Oral : coefficient 1 (durée de 30 min)

Commission d'évaluation : 2 interrogateurs (1 professionnel + 1 formateur) n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique.

¹ Une marge de tolérance est acceptée : le nombre de pages peut varier de 13 à 17

**DC4 implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles
travail en partenariat et en réseau – évaluation de l'écrit**

N° du candidat :		Nom, nom d'usage (éventuellement) et prénom du candidat :							
Nom, prénom et signature des membres de la commission									
COMPETENCES	INDICATEURS	TI ²	I	S	TS	NE	Note du candidat	observations	
Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé.	Savoir identifier les partenaires institutionnels de son environnement et connaître leur culture.								
	Savoir établir des relations avec l'ensemble des acteurs.								
	Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle.								
	Savoir argumenter des propositions dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale.								
	Savoir animer un réseau de professionnels.								
	Savoir décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs.								
Développer et transférer ses connaissances professionnelles.	Savoir conceptualiser ses pratiques professionnelles.								
	Savoir s'auto-évaluer.								
	Savoir appliquer les méthodologies de recherche.								
	Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels.								
	Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques.								
Communiquer à l'écrit.	Orthographe, syntaxe, présentation.								
Note du candidat sur 20 (1/2 point) marge de tolérance de l'écrit : 13 à 17 pages									

² TI : très insuffisant, I : insuffisant, S : satisfaisant, TS : très satisfaisant, NE : non évalué. Tenir compte du profil global pour l'attribution de la note par compétence.

DC4 implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles, travail en partenariat et en réseau – évaluation de l’oral								
N° du candidat :		Nom, nom d’usage (éventuellement) et prénom du candidat :						
Nom, prénom et signature des membres de la commission								
COMPETENCES	INDICATEURS	Ti ¹	I	S	TS	NE	Note du candidat	observations
Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé.	Savoir identifier les partenaires institutionnels de son environnement et connaître leur culture.							
	Savoir établir des relations avec l’ensemble des acteurs.							
	Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l’intervention sociale, sanitaire, scolaire et culturelle.							
	Savoir argumenter des propositions dans le cadre de l’élaboration de projets territoriaux de politique sociale.							
	Savoir animer un réseau de professionnels.							
	Savoir décoder les positionnements et les stratégies de l’ensemble des acteurs.							
Développer et transférer ses connaissances professionnelles.	Savoir conceptualiser ses pratiques professionnelles.							
	Savoir s’auto-évaluer.							
	Savoir appliquer les méthodologies de recherche.							
	Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels.							
	Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques.							
Communiquer à l’oral.	Lexique, expression, écoute et échange, remise en question.							
Note du candidat sur 20 (1/2 point)								

¹ TI : très insuffisant, I : insuffisant, S : satisfaisant, TS : très satisfaisant, NE : non évalué. Tenir compte du profil global pour l’attribution de la note par compétence.